

***AUX CONTRIBUABLES
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ***

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Greffière de la susdite municipalité, **QUE:**

- Le Conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge au cours de sa séance tenue le 6 août 2012 a adopté une résolution pour reporter sa séance du 4 septembre 2012 au ***lundi 10 septembre 2012*** en raison de l'élection provinciale.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN DEUX MILLE DOUZE.

GREFFIÈRE, G.M.A.